

Désignation de l'entreprise A.G.		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le					
		13	1	2	2	0	2	3	1	0	0	0
A - RÉSULTAT COMPTABLE												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *											
	Production vendue	biens										
		services *										
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										
	Production immobilisée *											
	Subventions d'exploitation reçues											
	Autres produits											
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											
	Variation de stock (marchandises) *											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)										
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										
	Rémunérations du personnel *											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)										
	Dotations aux provisions											
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)										
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										
Total des charges d'exploitation (II)												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers											
	Produits exceptionnels											
	Charges financières											
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))										
		(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D))										
	Impôts sur les bénéfices *											
	Total des charges d'exploitation (II)											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											
	Provisions non déductibles *											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-cis d'associés											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
	Déductions											
Entreprise nouvelles (44 septies)												
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)												
Divers ZFA NG (44 septies)												
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												

(1)

BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise A.G 93220 Gagny
Adresse de l'entreprise 166 ALLEE DE MONTFERMEIL
Numéro SIRET * 94999706800018 Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

Exercice N clos le 31122023 Exercice N-1 clos le 100000

ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISABLES	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	444	32 124
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	444	32 124
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	4 000	
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	18 270	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	22 270	
Total général (I+II)		110	112	444	54 394

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(36 386)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(35 386)
	Total II	154	
	Provisions pour risques et charges	156	
	Emprunts et dettes assimilées	164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	36 843
DETTES (4)	Fournisseurs et comptes rattachés	169	45 330
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	172	7 607
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	174	
	Produits constatés d'avance	176	89 780
	Total III	177	
	Total général (I + II + III)	180	54 394

REMOUN	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	32 568
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

je certifie copie conforme à l'original

SOCIETE A.G

Société A.G au capital de 2000 Euros divisé En 100 actions

Siège social : 166 ALLEE DE MONTFERMEIL, 93220 GAGNY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUILLET 2024

L'an Deux Mille Vingt-Quatre et le 15 juillet à dix Heures(H), les actionnaires de la, A.G
Se sont réunis, sur convocation lancée par le président, au siège social.

Il est établi une feuille de présence émargée par les actionnaires présents ou représentés

Sont présents ou représentés :

▪ Mr. GARES AHMED

100 ACTIONS

TOTAL

100 ACTIONS

Mr GARES AHMED préside la séance en sa qualité de président.

Le président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social. En conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau :

- Les statuts de la société.
- Le bilan au 31 décembre 2023.
- Le texte des projets de résolutions.
- Le rapport de gestion établi par le président.
- La copie des lettres de convocation des actionnaires.
- Le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressée aux actionnaires avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

4

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus au président
- Affectation du résultat.

Après en avoir délibéré, l'actionnaire unique adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui se soldent par un déficit de 36386.

En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* au président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.
Cette résolution est approuvée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice, soit la somme de 36386 € de la manière suivante :

Résultat 2023 (36386) euros

Report à nouveau 2023 (36386) euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100% des voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Mr. GARES AHMED



A.G

Société par actions
simplifiée unipersonnelle

AU CAPITAL DE 2000 EUROS

SIEGE SOCIAL

**166 ALLEE DE MONTFERMEIL, 93220 GAGNY
R.C.S : 949997068**

ATTESTATION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE AUX ASSOCIES LE

15/07/2024 :

Le résultat de l'exercice écoulé fait apparaître un déficit de **(36386)** . Il a été décidé de reporter les **(36386)** sur le compte report à nouveau de la société.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

La proposition d'affectation du résultat, telle que reproduite Ci-dessus a été adoptée.

FAIT A GAGNY

LE 15/07/2024

**Le président
GARES AHMED**

